



Le Président

Auch, le **21 JAN. 2020**

Monsieur le Maire,

Les collectivités locales rassemblées au sein de Gers Numérique avaient fixé un objectif ambitieux au Syndicat Mixte pour l'année 2019 : construire 20 000 nouvelles lignes éligibles à la fibre optique sur notre réseau public et réaliser les mises en service des derniers sites de montée en débit.

En 2019, Gers Numérique a ainsi investi près de 15 millions d'euros dans le Gers.

Plus de 30 000 foyers et entreprises sont désormais éligibles à la fibre sur notre réseau et plus de 6 000 d'entre eux se sont abonnés. Le Gers a donc toujours le 1^{er} réseau public en fibre optique d'Occitanie.

Dans le territoire de la Lomagne Gersoise, près de 4 500 lignes en fibre optique ont été construites sur le réseau de Gers Numérique et les travaux vont débuter à Castelnau-d'Arbieu. Ce réseau public en fibre optique concernera 100% des habitations et des entreprises, même les plus isolées, de votre commune.

L'ARCEP (gendarme des télécom) a effectivement retardé le début du chantier à Castelnau-d'Arbieu : il a fallu rattacher la commune au Nœud de Raccordement Optique de St-Clar ; et non à celui de Fleurance comme initialement prévu. Ce NRO et le point de mutualisation (armoires de Castelnau d'Arbieu) sont désormais installés et le chantier va donc prochainement consister à déployer le réseau de transport (entre le central et l'armoire) puis le réseau de distribution (de l'armoire jusqu'aux points de branchement des abonnés).

Monsieur Olivier TARBOURIECH,
Maire de Castelnau-d'Arbieu,
Mairie,
Au village,
32500 Castelnau-d'Arbieu

Je profite également de ce courrier pour vous inviter une nouvelle fois à transmettre à Gers Numérique les informations concernant vos projets de travaux **afin de nous permettre d'harmoniser nos calendriers ou mutualiser les chantiers.**

Enfin, pour déployer le réseau jusqu'aux prises les plus isolées, et qui nécessitent la création de génie civil sur la totalité de l'itinéraire, Gers Numérique devra envisager la plantation de nouveaux poteaux. Cette solution restera extrêmement minoritaire à l'échelle du réseau en fibre optique mais ne pourra être totalement écartée pour des lignes qui afficheraient un investissement unitaire absolument disproportionné. **Dans ce cas, l'avant-projet, qui prévoira infrastructures enfouies et aériennes, sera présenté et discuté avec la mairie et les gestionnaires de voirie concernés.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

et toutes mes amitiés

Le Président



M. Jean-Pierre SALERS